Rentrée dans la vie privée, elle n'a plus vu que ses parents : les Bérnate, les Pangalo, les Ségur et les Vogüé.

Mme Félix Faure, digne en tous les remplois, a eu constamment un rôle assez effacé. On se souvient que Mlle Lucie Faure, aujourd'hui Mme Steeg, a eu « initiative » à un moment donné, sans doute pour plaire à son père.

Mme Loubet, femme charitable et mère de famille irréprochable, a tenu sa place avec un tact et une dignité que l'on n'attendait pas de la petite bourgeoise de Montélimar. On a remarqué qu'elle fut la première des Présidentes à passer sur le front des troupes dans une calèche à la Daumont... C'est elle aussi qui a dansé le bras au plus grand nombre de « têtes couronnées », dirait M. Joseph Prudhomme... Elle a reçu à sa table Leurs Majestés l'Empereur de Russie, les Rois d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne, de Portugal et de Grèce; Leurs Altesses le Bey de Tunis et le Prince de Bulgarie. Mme B. Loubet, née Picard, a partagé avec la République elle-même l'honneur de ces royales fréquentations...

Qui sera la Présidente de demain? — D'abord, il en faut une. Les usages, à défaut de la Constitution, exigent auprès du Président de la République, la Présidente !

Et cette considération fait tort à M. Brisson qui est veuf depuis deux ans et à M. de Freycinet, veuf depuis longtemps. Il est vrai que ce dernier a auprès de lui sa fille, Mlle de Saulces de Freycinet, son Antigone, qui est aussi le secrétaire et le plus affectueux ami, on peut le dire, de son père. Mlle de Freycinet s'est associée depuis plusieurs années, à tous les travaux de l'ancien Président du Conseil. Elle serait à l'Elysée une sorte de Madame Adélaïde, un Premier ministre *in partibus*.

Mme Fallières est une maîtresse de maison accomplie; Mme Doumer est une mère de famille admirable, la vaillante compagne de l'homme qui vient d'écrire le *Livre de mes fils*.

Bref, quelle qu'elle soit, nous aurons une Présidente digne de celles qui l'auront précédée. Il est à remarquer, en effet, que toutes, par quelque côté, ont fait honneur à leur patrie et à la plus belle moitié du genre humain; elles ont été bonnes, charitables et religieuses. Les Présidentes ont souvent pleuré à cause des décrets que signaient leurs maris... Toutes ont prié chez elles le Dieu que l'on s'offorçait de chasser de partout. Peut-être nous racontera-t-on un jour les drames de la conscience dont le palais de l'Elysée a été le théâtre depuis trente ans.

—×—

Le 6 juin prochain, on célébrera à Paris et à Rouen, le troisième centenaire de la naissance de Pierre Corneille.

On se propose, à cet effet, de transformer la maison de la rue de la Pie, à Rouen, où naquit le poète, en propriété nationale et d'y installer un musée Corneille. Le projet est parti de l'Académie de Rouen et le Comité parisien du Tricentenaire vient d'y adhérer. Les théâtres subventionnés et même les autres, celui de M. Antoine en première ligne, donneront, à cet objet, une série de « bénéfices ».

D'autre part, l'Université s'apprête à célébrer « l'évangile d'énergie » et à commémorer « le professeur de volonté. »

Enfin l'Exposition cornélienne de Rouen aura son pendant à Paris. M. Henry Marcel, administrateur de la Bibliothèque Nationale, compte organiser à la bibliothèque même une exposition publique des souvenirs qu'elle possède du grand tragique sous forme d'éditions originales, de portraits et d'autographes.

J'espère aussi, que l'on reprendra non seulement les quatre grandes tragédies classiques de Corneille, mais encore le *Menteur*, *Rodogune* et l'admirable *Nicomède*. Et pourquoi pas tels actes d'autres pièces un peu trop décriées peut-être ?

Il sera excellent que les Français, petits et grands, entendent encore en 1906, la voix puissante de ce génie mâle et fier grâce auquel le sens qu'il faut donner aux mots : honneur, amour, sacrifice et patrie, ne variera jamais plus dans la langue française. Le *Cid* et *Horace* purifieront l'atmosphère des théâtres modernes. La fête cornélienne vient à son heure.

PHILINTHE.

LES « JAUNES » DE FRANCE

2e Congrès national des « Jaunes » de France

Voici un extrait de la circulaire que la Fédération des « Jaunes » adresse à ses adhérents :

Les « Jaunes » entendent poursuivre parallèlement à la constitution de syndicats purement professionnels la réorganisation de la France ouvrière, industrielle et agricole.

Ils veulent grouper, dans ce but, tous les Français dont l'activité, les efforts, le travail quotidien participent à la vie économique du pays.

L'industrie, l'agriculture périssent sous les coups de l'anarchie parce qu'aucun lien moral, aucun intérêt ne rapproche les forces qu'elles utilisent : le capital, l'outil, le travail manuel.

C'est pour faire l'union loyale de toutes ces forces que la Fédération nationale des « Jaunes » de France, vous invite à son deuxième congrès qui se tiendra à Paris, salle des Agriculteurs, rue d'Athènes, 8, du 5 au 12 janvier 1906.

Peuvent participer au congrès :

1° Les syndicats ouvriers légalement constitués et n'étant pas adhérents à une Bourse du travail (officielle), ni à la Confédération générale du travail (rouge) ;

2° Les Fédérations de syndicats ouvriers (avec les mêmes réserves) ;

3° Les syndicats patronaux ;

4° Les coopératives de production et de consommation ;

5° Les syndicats de marins et de pêcheurs ;

6° Tous « Comités de Jaunes » et individuellement les élus, conseillers municipaux, maires, conseillers généraux, députés, sénateurs, n'appartenant à aucune organisation socialiste ou révolutionnaire.

Cette catégorie de congressistes ne prendra part à aucun débat ou vote concernant les questions économiques et professionnelles.

Programme des travaux du congrès :

1° Organisation corporative professionnelle et du placement ;

2° Protection en France et à l'étranger de la main-d'œuvre française ;

3° Accession des travailleurs au capital et à la propriété.

4° Réorganisation nationale ; programme social ;

5° Retraites ouvrières.

Nota. — L'adhésion au congrès des syndicats, associations ou groupements, qui n'appartiennent pas jusqu'ici à notre organisation, n'implique point l'adhésion à la Fédération nationale des Jaunes de France.

La Commission d'organisation :

Pierre Biétry, ouvrier horloger, président de la Fédération nationale ; A. de Bellaigue, industriel, trésorier ; F. Czukowski, employé, secrétaire-général ; A. de Quigné, propriétaire-agriculteur ; Sainneville, employé des chemins de fer ; Wayss, ouvrier mécanicien.

LE COMITÉ MASCURAUD

Le bureau du Comité républicain du commerce et de l'industrie adresse à tous ses adhérents une circulaire où il expose de la façon suivante les grandes lignes de l'argumentation qui sera développée en son nom devant le Tribunal correctionnel, le 10 janvier, au cours du procès intenté à plusieurs journaux.

Après avoir expliqué que le souci de son « intérêt » et de sa « dignité » ne lui permettait pas de suivre ses adversaires sur le terrain des polémiques de presse, le bureau ajoute :

Nous avons résolu de placer les diffamateurs en face de la justice. Nous avons poursuivi, nous poursuivrons devant les tribunaux toutes les personnes, tous les journaux qui auront porté atteinte à notre honneur.

Devant les tribunaux, nous répéterons ce que notre président Mascuraud a déjà dit de notre programme commercial dans ses différents discours.

Au point de vue politique, nous expliquerons et les résultats obtenus dans le passé, et les moyens d'action dont nous nous sommes servis, forts de l'approbation du Conseil de direction et des assemblées générales qui viennent à nouveau de nous investir de toute leur confiance.

Parlant du passé, nous dirons aux juges qu'en 1902 et à d'autres époques, nous fait appel à tous nos amis ; que cet appel a été entendu ; que de tous côtés des concours nous ont été apportés, les uns pour la campagne électorale, les autres pour la propagande personnelle du Comité.

Nous leur dirons que notre Comité, devant et pouvant faire face aux frais qu'entraîne son action, nous avons remboursé, dans la forme qui nous a plu, toutes les dépenses que notre président a faites dans ses déplacements, voyages, installations de sections, etc.

Nous leur dirons que ces remboursements n'ont pas été pratiqués assez largement, puisque notre président, pour faire sa belle et vigoureuse campagne de propagande républicaine, a sacrifié une partie de son avoir personnel.

Nous leur dirons que toutes les sommes reçues parmi nous, nous ont été versées par des membres du Comité républicain ou par des personnes présentées par nos amis politiques ; que l'emploi de ces diverses sommes exactement réparti (et ce avec quel succès !) nous a permis néanmoins de constituer une caisse de réserve, ce qui était notre droit et notre devoir, devoir qu'a si bien compris notre président M. Mascuraud, ce dont nous le félicitons hautement, car cette constitution qui fut son œuvre est tout à son honneur.

Nous leur dirons aussi que nous avons subventionné aussi souvent que possible les jeunesse républicaines, les associations fraternelles, les Comités, les groupements qui avaient pour but la défense républicaine telle que l'entendait Waldeck-Rousseau.

Nous leur dirons que chaque fois que nous l'avons pu, et cela sans distinction, nous avons contribué à la propagande républicaine par la voie des journaux républicains.

Nous leur dirons que nous mettons qui que ce soit au défi de prouver — en ce qui concerne les récompenses ou les distinctions accordées par le gouvernement — que le Comité se soit jamais prêté à aucun marchandage direct ou indirect ; que tout notre passé d'honneur et de travail proteste contre cette accusation et que nous laissons ce trafic déshonorant aux aigrefins de la politique ou aux financiers véreux.

Nous leur dirons, en outre, que chaque fois que les circonstances l'ont permis, nous avons fait appeler l'attention des pouvoirs publics sur les droits légitimes que pouvaient avoir les commerçants et les industriels républicains à l'obtention d'une récompense méritée, tout en observant que les républicains ne devaient pas compter à être traités en parias qu'à mérites et services égaux, l'honneur devait aller tout aux ennemis de nos institutions, mais bien à ceux qui tous les jours apportent à la défense républicaine un dévouement sans bornes.

Voilà notre œuvre dans le passé. Nous la proclamerons et nous démontrerons qu'elle a reçu l'approbation réitérée de notre Comité de direction et de nos assemblées générales.

Et nous dirons aussi quelle tâche nous adhérents, par la voix de leurs représentants, nous est chargés d'accomplir dans l'avenir.

Nous déclarerons — et ce langage sera entendu bien au-delà de la barre du tribunal — que nous avons reçu un mandat formel : faire ouvertement appel, par voie de circulaires et en faveur de la propagande républicaine et électorale, à tous nos adhérents et amis.

Nous protesterons qu'agissant ainsi nous usons d'un droit qui appartient à tout citoyen français. Nous demanderons si les ligues réactionnaires et les actions soi-disant libérales ont seules la permission de faire appel aux partisans de leurs idées. Nous défierons qui que ce soit de nous empêcher de réaliser notre programme d'action.

Suit l'énoncé du programme du Comité : appui donné à « tous les républicains de gauche », refus de tout concours « à quiconque n'aura pas suivi la discipline républicaine ».

La circulaire se termine ainsi :

Soyez comme nous, sans inquiétude. Laissez clabauder la réaction. Le Comité, plus fort, plus nombreux et plus uni que jamais, est là, debout, au complet, notre cher et dévoué président Mascuraud à sa tête, pour continuer l'œuvre pour laquelle il a été constitué. Dites partout dans vos sections, amis républicains, que l'on ne nous intimidera pas. Nous sommes tous conscients de nos droits, de nos devoirs de citoyens ; nous sommes des enfants du peuple, ne reniant pas nos origines, et voulons avec lui et à côté de lui, battre une dernière fois les réactions, de quelque masque qu'elles s'affublent.

Voilà ce que nous dirons et les républicains nous comprendront.

Suivent les signatures de MM. Charles jeune, Chabannes, Génin, Krug, A. Lévy, Mimard, Meyer, Rotival, vice-présidents ; Murat, secrétaire général ; Cahen, secrétaire adjoint ; E. Barit, Blin, Galland, Lhéritier, Oudard, Taffonneau, secrétaires ; Leprince, trésorier ; N. Weill, trésorier adjoint ; Pacra, archiviste.

Les journaux de Paris de mercredi soir

LE VERDICT SALUTAIRE

Le Temps :

M. Jaurès se sent atteint par le verdict qui a condamné son collaborateur Hervé et ses compagnons.

L'intrépide sophiste essaye une fois encore de faire dévier le débat. M. Jaurès, qui proteste quand on poursuit les attentats contre la patrie, n'a pas protesté — au contraire — quand on poursuivait des attentats contre la République ; d'où il ressort que M. Jaurès laisserait plus volontiers confisquer nos libertés publiques par des étrangers que par des compatriotes.

Mais quand il s'agit d'antimilitarisme, M. Jaurès avance sur son propre parti, et il faut lui rappeler que le Congrès d'Amsterdam a refusé de discuter cette question sur la simple observation d'un délégué que la désertion en cas de guerre aboutirait à livrer le pays « le plus avancé » au pays le plus rétrograde. Il faut aussi lui citer l'exemple du Congrès de la social-démocratie allemande qui refusa de prendre en considération la motion antimilitariste du jeune Liebknecht.

Le jury de la Seine a jugé et bien jugé. Les disciples de M. Hervé sauront qu'en mettant à exécution ses théories meurtrières, ils s'insurgent contre la loi et encourent ses rigueurs. Et partout, la lumière sera faite dans les obscurs cerveaux des enfants du peuple qui auraient été tentés de prendre au sérieux cette sophistique dangereuse.

L'INVENTAIRE DES BIENS ECCLÉSIASTIQUES

Le Journal des Débats :

Jusqu'ici, dans la plupart des diocèses, les évêques ne se sont pas prononcés pour l'un ou l'autre de ces deux partis. Leur embarras se comprend, puisque Rome elle-même n'a pas encore pris sa décision. Mais il serait à désirer que l'on ne tardât pas à donner une direction : car les formalités de l'inventaire vont sans doute commencer dans un délai rapproché.

Nous espérons que les conseils des intransigeants ne l'emporteront pas. Il est de l'intérêt du clergé lui-même que, dans la mesure du possible, l'opération qui va s'accomplir s'effectue dans un esprit de conciliation, et que, toutes réserves faites sur les principes, les agents de l'Etat reçoivent et enregistrent toutes les explications de nature à établir les droits des établissements ecclésiastiques sur les biens inventoriés.

On sait ce que nous pensons de la loi de séparation. Ce sera, de toute façon, une cause d'agitation et de discordes. Nous ne voyons pas quel avantage il pourrait y avoir pour les catholiques à seconder les vues de ceux qui voudraient en faire, dans une plus large mesure encore que ne le comporte son texte, un instrument de confiscation.

LA SÉPARATION

L'Univers :

L'apostasie officielle de la France et le danger des âmes, voilà ce qui torture ! Le cardinal Richard a raison de le déplorer. « La situation est extrêmement grave. » Mais il ne veut point s'opérer sur cette douloureuse affliction. Il la soulage aussitôt par la protestation énergique et sereine de ses prévisions inébranlables et motivées : « Notre-Seigneur s'irrite-t-il avec une superbe sûreté de foi, nous amènera à une liberté plus grande ! »

Oui, plus de liberté pour l'Eglise de Dieu, ce sera la fin de cette crise, comme ce fut, depuis dix-neuf cents ans, la fin de tous les assauts, de toutes les persécutions dirigées contre elle.

Nous souffrirons tous de la lutte et beaucoup d'entre nous peut-être y succomberont ; mais notre cause en sortira triomphante. La douleur nous est permise, l'espérance est notre devoir.

Le nouveau chef d'état-major général

EN ALLEMAGNE

UNE SÉVÈRE APPRÉCIATION

Le colonel Gaedke, l'un des principaux écrivains militaires allemands, apprécie en ces termes le successeur du comte de Schlieffen :

Le choix du général de Moltke était décidé depuis longtemps, et depuis longtemps le général-de-division Moltke refusait d'accepter ce poste difficile de chef de l'état-major général. C'est qu'en effet ce n'est pas une petite chose que de se mettre à la tête de notre armée. C'est dans le chef de l'état-major que l'on doit chercher le véritable généralissime des troupes allemandes, et les qualités moyennes telles qu'on les rencontre chez les douzaines de généraux ne suffisent pas pour occuper un pareil poste.

» Depuis longtemps, dirais-je, le général de Moltke refusait d'accepter les fonctions qui lui étaient offertes en disant très ouvertement qu'il ne se sentait pas à la hauteur d'une pareille tâche.

» Certes, c'est là un signe de modestie qui mérite d'être loué dans un temps où chaque conseiller de 4e classe s'imagine être appelé par Dieu aux plus hautes fonctions de l'Etat : c'est le trait d'un grand caractère.

» Il est dommage seulement que le général de Moltke n'ait pas persisté dans son refus. Le grand nom qu'il porte ne suffit pas. Au contraire. L'ombre du plus illustre général des temps modernes écrase celui qui l'a sans cesse devant les yeux.

» Le général de division de Moltke est presque un inconnu dans l'armée. Il ne lui sera pas facile d'avoir au grand état-major général le prestige nécessaire. C'était sur d'autres que sur lui que les yeux des officiers allemands se posaient avec espoir. On dit aussi que les dernières manœuvres impériales ont été l'œuvre d'apprenti du nouveau chef de l'état-major général. Ces manœuvres ne furent malheureusement pas un chef-d'œuvre. Je me rappelle que le comte de Waldersee, conduisant pour la première fois une grande manœuvre, et les choses ne marchant pas au gré de ses vœux, le vieux maréchal de Moltke — notre grand aïeul — lui dit sur un ton tranquille : « Eh oui ! Excellence, ce n'est pas si facile que cela de conduire les grandes manœuvres.

» Je me suis souvenu de ces paroles cet été à Coblentz. A vrai dire, la différence était frappante. Tout fonctionnait là par ordre supérieur à merveille, à peu près comme un théâtre de poupées où les marionnettes sont attachées à des fils de fer.

» M. de Moltke possède cependant un grand avantage. Il ne peut pas nous causer de décentions et s'il nous surprend, ce ne pourra être qu'agréablement. »

COTONS AMÉRICAINS

NEW-YORK, 3 janvier. — (*Par dépêche*). — Ouverture. Janvier, baisse 1 ; mars, baisse 2 ; mai, baisse 1 ; juillet, baisse 2.

New-York, mercredi, 3 janvier.

COURS DE CLOTURE

TERME	New-York CE JOUR	New-York PRÉCÉD.	New-Orléans CE JOUR	New-Orléans PRÉCÉD.
JANVIER ...1906	11.25	11.17	11.59	11.44
FÉVRIER	11.38	11.32	11.65	11.50
MARS	11.55	11.48	11.81	11.69
AVRIL	11.62	11.54	11.86	11.74
MAI	11.71	11.63	11.94	11.80
JUIN	11.73	11.70	11.98	11.84
JUILLET	11.78	11.72	12.04	11.86
AOUT	11.61	11.56	—.—	—.—
SEPTEMBRE	10.95	10.90	—.—	—.—
OCTOBRE	10.85	10.80	—.—	—.—
NOVEMBRE	—.—	—.—	—.—	—.—
DÉCEMBRE	—.—	—.—	—.—	—.—

RECETTES	CE JOUR	LA VEILLE
POUR LES ÉTATS-UNIS	13,000 BALLES	16,000 BALLES
POUR LE CONTINENT	16,000 —	49,000 —

A L'OCCASION DES FÊTES

offrez pour vos cadeaux les magnifiques primes que la Librairie du **Journal de Roubaix** met en vente à des prix vraiment avantageux :

1 superbe porte-musique, pour jeunes filles, cuir fantaisie 3.25

1 rouleau à musique, cuir Victoria, avec filets 2.25

1 magnifique portefeuille, cuir de Russie, 2 pochettes à soufflets, intérieur soigné 3.00

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

LA SITUATION GÉNÉRALE

LE COMTE WITTE ET LA DOUMA D'EMPIRE

Saint-Pétersbourg, 3 janvier. — La *Molva* publie une interview d'un personnage appartenant aux hautes sphères officielles de Tsarskoïé-Sélo, dans laquelle celui-ci déclare que la situation du comte Witte, loin d'être ébranlée, comme le bruit en a couru, est, au contraire, plus solide que jamais.

Le même journal annonce que le conseil des ministres s'est occupé de la question du boycottage éventuel de la Douma d'empire par certains partis politiques et de l'impossibilité, pour de nombreux membres de la Douma, par suite de la grève des chemins de fer, de venir à Saint-Pétersbourg.

Le conseil a décidé, en conséquence, de fixer à 150 le nombre des membres de la Douma qui devaient être présents à l'ouverture de la session pour que l'assemblée soit considérée comme légalement constituée.

Le Transsibérien

Saint-Pétersbourg, 3 janvier. — On dément formellement les nouvelles disant que le Transsibérien était tombé au pouvoir de déserteurs et d'insurgés.

Le *Slovo* relate des désordres causés à Tcheliabinsk, par 10.000 réservistes revenant de Vladivostock et qui ont aidé les révolutionnaires à délivrer des agitateurs prisonniers et à attaquer la gare.

Les troupes s'étant emparées de toutes les stations du chemin de fer de Kazan, près de Moscou, se dirigent vers Riazan.

Les bandes armées ont été dispersées par la force, après une opiniâtre résistance.

Le calme règne de nouveau à Kieff. Le maître de police et deux agents ont été destitués et mis en jugement.

Les projets des révolutionnaires

Saint-Pétersbourg, 3 janvier. — Pour l'instant, le mot d'ordre donné par les chefs révolutionnaires, est de faire trêve, jusqu'après les fêtes du jour de l'an russe, c'est-à-dire le 13 janvier.

—×—

A MOSCOU

Les morts et les blessés

Saint-Pétersbourg, 3 janvier. — Le *Slovo* annonce que les hôpitaux de Moscou abritent 2.000 blessés. On a enterré, ces trois derniers jours, 670 victimes.

Le nombre des blessés qui ont été transportés dans les ambulances privées est encore inconnu.

Les dernières bandes d'insurgés réfugiés dans les bâtiments de la manufacture Prokhorof se sont rendus et ont déposé les armes.

Reddition des armes et des munitions. — Les morts et les blessés. — Les meneurs arrêtés, les autres remis en liberté. — La Ligue des Ligues devient plus sage.

Saint-Pétersbourg, 3 janvier. — A Moscou, on est au lendemain de la bataille ; on ensevelit les morts, on soigne les blessés, on arrête les meneurs, on confisque les armes. De-çi, de-là, fort rarement, partent quelques coups de feu. Autour du bureau de la police s'attroupent les ouvriers, livrant revolvers, poignards, fusils à répétition, canons Maxim maniables à la main, dont ils se servirent lors des derniers efforts de l'insurrection dans le quartier Pressnaia. Nombre d'ouvriers suspects, qui prirent part aux troubles d'une façon active, sont libérés ; seuls, les meneurs sont retenus.

Le général Averianoff, qui exerça une fonction municipale à Moscou, et deux ingénieurs en vue ont été arrêtés.

Dans une réunion de la Ligue des Ligues a été proposée une résolution déclarant que, dans les troubles de Moscou, le prolétariat était en état de légitime défense et que de ce fait aucune peine judiciaire ne peut être encourue par lui. Cette résolution a été retirée.

—×—

A SAINT-PÉTERSBOURG

Saint-Pétersbourg, 3 janvier. — Les bruits de retraite de l'amiral Birileff, ministre de la Marine, sont dénués de tout fondement.

Les arrestations politiques continuent à Saint-Pétersbourg, même parmi les étudiants.

Le *Nascha Jizn* signale des arrestations de nombreux soldats effectués à Saint-Pétersbourg et à Moscou pour refus d'obéissance.

—×—

DANS LES PROVINCES BALTIQUES

Les désordres

Saint-Pétersbourg, 3 janvier. — Les communications par chemin de fer de Mitau à Libau ont été rétablies hier. Les informations donnant comme imminent un bombardement de Windau ne repo-

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

Ce que veulent l'Allemagne et la France

Rome, 3 janvier. — La *Giornale d'Italia* dit que l'Allemagne voudrait prolonger la conférence d'Algésiras pour discuter ses rapports généraux avec la France, tandis que cette dernière s'en tient à la question marocaine, parce qu'elle désire maintenir son entente cordiale avec l'Angleterre.

LA CONDAMNATION DES SANS-PATRIE

Un ordre du jour des socialistes

Paris, 3 janvier. — L'*Humanité* de demain annonce que dans sa séance de mardi soir, la Commission administrative permanente du parti socialiste, s'occupant du procès des antimilitaristes a voté un ordre du jour flétrissant « le verdict de haine et de peur » qui a frappé les signataires de l'affiche aux conscrits.

LA CRISE RUSSE

Attentat contre un vice-gouverneur

Saint-Pétersbourg, 3 janvier. — Le vice-gouverneur d'Oufa, M. Kaleporsky a été grièvement blessé par trois balles. Les grévistes ont fait sauter le grand pont dans la section de Dombrowa.

Les révolutionnaires lettons

Saint-Pétersbourg, 3 janvier. — Maxime, le mystérieux chef des révolutionnaires lettons, a réussi à s'enfuir en passant par les toits des maisons au moment où, cerné par des troupes, il allait être capturé. Plusieurs autres chefs ont été arrêtés.

En Pologne

Varsovie, 3 janvier. — Un train-omnibus a déraillé entre Frangrod et Radom en s'engageant sur un pont qu'on avait fait sauter ; un grand nombre de voyageurs ont été blessés ; deux employés ont été tués.

Varsovie, 3 janvier. — La grève est terminée. Les établissements industriels et commerciaux reprennent leur activité. La vie publique suit son cours normal. La grève continue à Lodz.

En Courlande

Mitau, 3 janvier. — Le gouverneur général Bockmann est arrivé hier. Il est chargé de réprimer la révolte en Courlande et de rétablir dans leur poste les fonctionnaires réguliers qui en ont été chassés.

Le sentiment patriotique. — Une enquête ordonnée par le Ministre de l'Intérieur

Albi, 3 janvier. — La *Gazette du Tarn* raconte que les préfets ont reçu une circulaire confidentielle à retourner d'urgence au ministère de l'Intérieur, et dans laquelle se trouvent un certain nombre de questions sur l'état d'esprit des populations en général, des ouvriers, des soldats, au point de vue patriotique.

Tentatives contre une poudrerie

Paris, 3 janvier. — Le général commandant la subdivision de Seine-et-Oise et le gouverneur militaire de Paris ont été informés que des individus avaient tenté de s'introduire, la nuit, à l'intérieur de la poudrerie nationale de Sevran-d'Ivry. Trois brèches ont été pratiquées dans le treillage grillagé, servant d'enceinte. Une porte a été perforée. Une enquête est ouverte.

M. Jonnart dans le Sud-Oranais

Alger, 3 janvier. — Le gouverneur général est rentré hier avec l'escorte qui l'accompagnait à la redoute de Colomb-Bechar.

Il s'est produit à l'arrivée au Kear, un fait qui constitue un véritable événement dans l'histoire du Sud-Oranais. Les principaux notables d'Ain-Chair, connaissant son arrivée, sont venus saluer le gouverneur ; l'assurer de leur amitié et de leur désir d'entretenir des relations étroites avec nous. Ils ont assisté à une diffa qui a eu lieu dans les jardins du marabout de Kenadsa. Cette visite a produit une grosse sensation.

Le gouverneur général arrivé hier soir à Beni-Ounif, est reparti cet après-midi pour Ain-Sefra.

Une grève de tisserands et désordres à Maromme près Rouen

Rouen, 3 janvier. — Des désordres se sont produits à Maromme, où les ouvriers du tissage Defourg se sont mis en grève. La gendarmerie est intervenue et a protégé les travailleurs. Le tissage a été fermé jusqu'à nouvel ordre, par suite des troubles.

Un bateau grec en feu aux Salins d'Hyères

Toulon, 3 janvier. — La Préfecture maritime a reçu du commandant du cuirassé *Magenta*, en rade des Salins d'Hyères, un télégramme signalant que, sur cette rade un bateau grec est en feu. Le *Magenta* a pu secourir tous les hommes du bateau naufragé, et demain, si le mauvais temps cesse, ils seront envoyés à terre.

Un crime mystérieux à Lyon

Lyon, 3 janvier. — On a trouvé dans le Rhône, le cadavre du nommé Michellier Claude, 44 ans, cafetier au Péage du Roussillon, qui était à Lyon dans le but de chercher un fonds de commerce. A son départ du Péage du Roussillon, il était porteur d'une somme de 300 francs et d'un livret de caisse d'épargne portant 700 francs. Les renseignements recueillis donnent à penser qu'il y a eu crime.

Un préfet lynché en Hongrie

Budapest, 3 janvier. — Le gouvernement a envoyé un commissaire spécial, muni de pleins pouvoirs, à Debrecsin, où la population lyncha hier le nouveau préfet à son arrivée à la gare et chargé d'engager des poursuites contre les autorités, qui, étant prévenues que des voies de fait seraient exercées contre le nouveau préfet, n'ont rien fait pour les empêcher.

Un accident au roi d'Espagne

Madrid, 3 janvier. — Au moment où le roi sortait du Palais pour faire une revue des troupes, le cheval qu'il montait glissa, et tomba entraînant son cavalier. Le roi se releva sans blessure, prit un autre cheval et continua sa route.

Cet après-midi, le bruit ayant couru en Bourse qu'Alphonse XIII était blessé, le ministre de l'Intérieur l'a formellement démenti.

Maisons écroulées dans la Calabre

Potenza (limite de la Calabre), 3 janvier. — Ce soir, dix maisons se sont écroulées à Genzano ; plusieurs autres menacent ruines. On craint qu'il y ait des victimes.

Le « Cassini » à Copenhague. — Visite de la princesse Marie d'Orléans

Copenhague, 3 janvier. — La princesse Marie d'Orléans, femme du prince Valdemar de Danemark, a rendu visite cet après-midi, au croiseur *Cassini*.

Les journaux de Paris de jeudi matin

Paris, 4 janvier 1906.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

De M. Gérault-Richard dans la *Petite République* :

MM. Bourgeois et Vallé désignent l'objet de leurs suffrages au prochain Congrès.

M. Klotz, homme compliqué mais ingénieux, ne dissimule pas davantage son choix ; il votera pour M. Doumer ; il s'en est confessé devant le Comité exécutif du parti radical.

Puisque chacun publie le nom qu'il jettera dans l'urne, qu'on me dise donc en vertu de quelle loi mystérieuse de la logique, on doit tenir secret le bulletin qui portera ce nom.

Du *Soleil*, au sujet de l'élection présidentielle :

On aurait tort de s'exagérer le bénéfice que pourrait procurer, au relèvement du pays, l'élévation de tel ou tel candidat. Le meilleur ne vaudra rien dans un régime où le pouvoir exécutif n'est qu'une fiction et le chef de l'Etat un commis aux écritures qui, n'ayant ni initiative ni responsabilité, est condamné à tout signer et à tout subir. Il représente, au pouvoir, non un programme, mais un parti, et est l'élu, non du pays, mais d'une faction.

LA CANDIDATURE DE M. FALLIÈRES

Du *Gaulois*, à propos de la profession de foi de M. Fallières :

M. Fallières applaudit à toutes les mesures destructives de la liberté. Naturellement, il entend favoriser les syndicats rouges qui viennent d'affirmer leur parfaite solidarité avec M. Gustave Hervé et les autres antimilitaristes. Enfin, il se prononce nettement en faveur de l'impôt sur le revenu.

Nous sommes fixés, et nous savons aujourd'hui ce qu'il faudrait attendre de cet homme puissant, si les intrigues de ses amis le portaient à la première magistrature de l'Etat.

J'espère que le Congrès montrera quelque souci de notre avenir, en ne hissant pas au sommet de la République ce ballon captif qui obéirait aux directions des pires ennemis de la nation.

LE « LIVRE DE MES FILS »

De l'*Autorité*, à propos du livre de M. Doumer :

M. Doumer a successivement découvert l'homme, la famille et la Patrie. Espérons qu'il mettra moins de temps à découvrir la religion. Si même il avait dirigé ses recherches vers ce dernier point, il eût sans doute aperçu les autres sans grand effort.

M. Doumer est-il bien sûr d'avoir travaillé pour la République ? Et voilà, à notre avis, la seule qualité originale du *Livre de mes Fils* : le lecteur est amené nécessairement à constater que les principes de la morale sont en opposition avec la Constitution de la République.

LES HERVÉISTES

De M. Drumont dans la *Libre Parole* :

Quand Buisson écrivait que la livrée du soldat est aussi ignominieuse que celle du prêtre, il annonçait Hervé. Buisson a été, 20 ans, directeur de l'enseignement, au ministère de l'Instruction publique. Il avait été appelé à ce poste par Ferry. Il a présidé à la formation mentale de ces instituteurs dont les doctrines brutalement formulées font pousser aujourd'hui des cris d'horreur aux républicains épouvantés eux-mêmes d'une malfaisante besogne, qui est la leur.

LA DÉLATION

De la *République Française* :

Les pratiques de la délation sont les corrolaires obligés du « piston ». Pour pousser les uns, il faut abaisser les autres. Cela ne faisait qu'une administration sous la haute direction du bureau militant, en collaboration avec le Grand-Orient.

Et dire que cela s'appelait « républicaniser » et qu'on était classé comme pitoyable républicain lorsqu'on protestait contre ces mœurs de Bas-Empire.

Il est indispensable de savoir quels sont ceux qui les ont introduites dans l'armée. Que la nation se garde de leur remettre le pouvoir qu'ils sollicitent encore et dont ils ont fait un si mauvais usage.

LA CONFÉRENCE D'ALGÉSIRAS

De M. Jaurès dans l'*Humanité* :

Il est clair qu'en traçant le programme de la conférence, les gouvernements français et allemand ne se sont pas bornés à dresser une table des matières. Ils se sont mis d'accord sur le sens général des solutions que les deux pays soutiendraient. S'ils n'ont pas fait cela, je ne comprends pas à quel travail se sont livrés les diplomates. Si la France, sous le couvert d'un accord international, recherchait au Maroc un mandat exclusif, elle se créerait, à elle-même, les pires embarras et les pires dangers.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

LES URSULINES SÉCULARISÉES D'AIRE-SUR-LA-LYS. — Six anciennes Ursulines sécularisées du couvent d'Aire-sur-la-Lys, étaient poursuivies devant le Tribunal correctionnel de Saint-Omer, sous l'inculpation d'infraction à la loi de 1903. Le Tribunal vient de rendre un jugement relaxant les prévenues de la plainte ainsi que le propriétaire de l'immeuble, M. Hagerne.

UN ARTILLEUR TOURQUENNOIS VICTIME D'UNE CHUTE A DOUAI. — Mercredi matin, au cours d'une manœuvre au polygone, le jeune soldat Vandevenne, de la 5e batterie du 23e régiment d'artillerie, a été désarçonné. Dans sa chute, l'infortuné s'est fracturé la jambe gauche. Le jeune soldat Vandevenne est originaire de Tourcoing.

UNE FEMME GRIÈVEMENT BRULÉE A DUNKERQUE. — Hier après-midi, Mme Baens, 45 ans, marchande de poissons, se trouvant à son étal aux Halles, s'est vue soudainement entourée de flammes. Ses vêtements avaient pris feu au contact d'une chaufferette. Mme Baens porte de graves brûlures aux jambes et à la partie inférieure du corps. Son mari, qui a essayé d'éteindre les flammes, a été cruellement brûlé aux mains.

UN INFANTICIDE A DUNKERQUE. — Mercredi matin, vers sept heures, un employé de la voirie a trouvé, près du pont Royal, le cadavre d'un nouveau-né du sexe masculin. Une enquête est ouverte sur cet infanticide.

RENFLOUEMENT D'UN VAPEUR A DUNKERQUE. — Le pétrolier *Cowrie* a pu être renfloué par sept remorqueurs, dans la nuit de mardi à mercredi.

MORTE DE FROID A SAINT-MARTIN-LEZ-BOULOGNE. — Mardi matin a été trouvée inanimée sur le seuil d'une maison, route de Desvres, Mlle Flore Fourdin, âgée de 48 ans, qui avait été frappée d'une congestion occasionnée par le froid. Elle a rendu le dernier soupir en arrivant à l'hôpital.

UNE TENTATIVE DE MEURTRE A LENS. — Le chauffeur Camille Cauhet, 34 ans, qui avait quitté son domicile à la suite de fréquentes discussions dans le ménage, ayant appris que sa femme entretenait des relations avec un nommé Mestdag, mineur, âgé de 38 ans, alla attendre son rival et lui asséna un coup de barre de fer sur la tête. Cauhet a été arrêté. Mestdag a été sérieusement blessé.

L'ENTÉRINEMENT DES LETTRES DE GRACE DE FOQUET. — Mercredi a eu lieu, à Douai, dans la salle du Parlement de Flandre, la lecture des lettres de grâce du condamné à mort Foquet, l'assassin d'Aix-Noulette, dont la peine a été commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

NÉCROLOGIE

—— M. Louis Selosse, doyen de la Faculté catholique de droit, bâtonnier de l'ordre des avocats de Lille, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de sa femme, née Marie-Léonie Verley, décédée dans sa cinquante-troisième année. Les funérailles auront lieu jeudi matin, à onze heures, en l'église Sainte-Catherine.

—— On annonce la mort, à Mouchin, de M. Louis Delaby, 69 ans, qui fut conseiller municipal pendant 25 ans, et adjoint au maire.

—— Lundi, ont e